

ASSEMBLÉE NATIONALE

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

AMENDEMENT

N ° CL619

présenté par

Mme Yadan, Mme Abadie, Mme Tanzilli, M. Gouffier Valente, Mme Agresti-Roubache,
M. Anglade, M. Boudié, Mme Chandler, Mme Chassaniol, M. Dunoyer, Mme Guévenoux,
M. Haddad, M. Houlié, M. Le Gendre, Mme Lebec, M. Mendes, M. Didier Paris, M. Pont,
M. Poulliat, M. Rebeyrotte, M. Rudigoz et M. Vuilletet

ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.